

# ACTIVITÉS SPORTIVES

## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Lundi 10 Janvier 2022*

**Présent** : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO, M. BARRERA

### SECTEUR CHAMPIONNAT

#### D4

Le match **N°24046221** : **PAYS D'APT / GRAVESON** du 16/01/2022 est remis à une date ultérieure.

### SECTEUR COUPE

#### **1/8<sup>ème</sup> COUPE ROUMAGOUX du 30/01 à 14H30**

24296552 AVENIR GOULT ROUSSILLON 1	F.C. VIGNERES 1
24296554 F.C. AUREILLOIS 1	SUD LUBERON ENT. S. 1
24296555 FOOTBALL CLUB SAINT REMOIS 1	F.C. VILLENEUVE 1
24296556 LES BLUE DEVILS DE MIRABEL 1	PAYS D'APT FOOTBALL 1
24296553 O. EYRAGUAIS 1	ORANGE F. C. 1
24296557 TRAVAILLAN F.C. 1	ENTENTE ST JEAN DU GRES 1
24296551 U.S. ST SATURNINOISE 1	ENT.J. GALIA C. GRAVESON 1

Exempt : TARASCON SC

#### **Cadragage ULYSSE FABRE du 30/01 à 14H30**

24296810 BOXELAND C. ISLOIS 1	F.C. CARPENTRAS 1
24296809 CALAVON F. C. 1	VENTOUX SUD FC BEDOIN MAZAN 1
24296808 CAUMONT F.C. 1	A.R.C. CAVAILLON 1
24296813 GORDIENNE ESPERANCE 1	ET.S. BOULBON 1
24296814 L'ETOILE D'AUBUNE 1	SP.C. GADAGNIEN 1
24296807 O. MONTELAIS 1	S.O. VELLERONNAIS 1
24296812 SP.C. COURTHEZONNAIS 2	F.C. CHEVAL BLANC 1
24296811 ST. MAILLANAIS 2	F.A. VAL DURANCE 2

Exempts: MOLLEGES / CAMARET AS / MONDRAGON / PLAN D'ORGON / BARBENTANE / AVIGNON AC / PROVENCE RC / AVIGNON OUEST.